

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (2007)

Heft: 1717

Artikel: Frère loup, loup garou

Autor: Delley, Jean-Daniel

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1024210>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Culture, sport et forfait fiscal

Jacques Guyaz

Le sport spectacle est à la peine en Suisse romande pendant que les forfaits fiscaux prospèrent. Les deux clubs lausannois de foot et de hockey inaugurent une formule originale : les sociétés anonymes sans administrateurs et parfois sans président: vaincus par la fatigue, la maladie ou le stress, ces messieurs ont démissionné les uns après les autres. A Genève les clubs sont en meilleur état, mais ils vivent tant bien que mal, sans sponsors d'importance. A Fribourg le glorieux Gottéron périclite lentement. Seuls Christian Constantin à Sion et Sylvio Bernasconi à Neuchâtel, entrepreneurs retors, conquérants et boulimiques, entretiennent la flamme.

Pendant ce temps la Loterie romande se voit privé des recettes du Tactilo par la commission fédérale des maisons de jeux. Certes la bagarre juridique durera encore un bon moment, mais si cette décision devait être confirmée, c'est au bas mot 60 millions de moins pour la culture et le sport en Suisse romande.

Les forfaits fiscaux pour quelque 3500 familles de riches étrangers sont au cœur de l'actualité. Imposition dérisoire, faible contribution aux revenus cantonaux, moins de 2% dans le canton de Vaud et à Genève, mais dégât maximal en termes d'image de marque pour le pays. Et si leur forfait fiscal incluait un petit supplément pour alimenter un fond destiné à financer le sport d'élite et la culture dans nos cantons ? En venant en Suisse, ces riches étrangers ont déjà montré leur absence de responsabilité sociale à l'égard de leur pays d'origine. On pourrait au moins les solliciter pour qu'ils se montrent un tout petit peu solidaire vis-à-vis de leur pays d'accueil.

Frère loup, loup garou

JD

La réapparition du loup en Suisse divise l'opinion. La population urbaine est largement favorable à la présence d'Isengrin, alors que les habitants des zones alpines se montrent plus réservés, voir même hostiles.

Pourtant la cohabitation est possible et peut même devenir un argument touristique de poids. Aux Grisons, le dialogue entre les éleveurs de moutons et les autorités a conduit à un concept de protection des troupeaux efficace, réduisant les dommages à un minimum supportable. Le Valais par contre se refuse à admettre celui qu'il considère comme un intrus. Plutôt que de mettre en place les mesures de protection, les autorités et les éleveurs attendent avec impatience que le loup dévore les 35 animaux qui lui sont octroyés durant une période de quatre mois pour sonner l'hallali. Quand ils n'anticipent pas le délai et le quota, au mépris de la loi, comme cela s'est passé cet automne.